



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 5 septembre 2024 à 9h00

Président de séance : M SIMOND Régis

Présents : Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes BALLOCCHI Sylvie, JUZIAN Catherine, VASINA Pauline, MM. BONNAFFOUX Mickaël, ESMIEU Alain, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric, LELIEVRE Benoit, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusé : Mme TUDORET Sabira, CARRETTA Thierry (pouvoir à JUZIAN Catherine), RODINI Jean-Louis (pouvoir à BONNAFFOUX Mickaël).

Absents : M BRUN Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Mme BALLOCCHI Sylvie.

Quorum : 10

Ordre du jour de la séance du 5/09/2024

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE

2024-06-003	Annulation des décisions n°2023-11-008 et n°2023-11-023 mise à dispo salle polyvalente
2024-06-004	NOREMAT fournitures Epareuse
2024-06-005	Société Racine Sable Beach
2024-06-006	Décision de fongibilité des crédits 2024 n°2
2024-06-007	Convention restauration clos fournier
2024-06-008	Acquisition Brise béton
2024-06-009	Révision d'un chloromètre SKISEO
2024-06-010	Travaux de réfection de la voirie sur la route de La Rua devant la poterie
2024-06-010 BIS	Décision annulant et remplaçant la décision de travaux de voirie devant la poterie
2024-06-011	Confirmation devis protection provisoire réservoir Isclasses
2024-06-012	TPE Synalcom Skiséo
2024-06-013	Contrat vérification de radioprotection cabinet médical
2024-06-014	Location balayeuse Actis location
2024-07-001	Bornage géomètre sur la route de la Rua devant la poterie
2024-07-002	Bail août ANDRIEUX Mireille
2024-07-003	Modification demande subvention conduite pré du Laus
2024-07-004	Modification demande subvention captage Lauze
2024-07-005	Modification demande subvention réfection dôme
2024-07-006	Demande subvention voirie 2024 département (pour la Rua)
2024-07-007	Confirmation devis Rochetaillée Email commande supplémentaire panneaux de Rues et d'habitations
2024-07-008	Missions géotechniques pour travaux de stabilisation
2024-07-009	Confirmation SOCOTEC mission contrôle technique toilettes publiques
2024-07-010	Confirmation SOCOTEC mission CSPS toilettes publiques

2024-07-011	Lettre d'accord de règlement suite aux évènements climatiques du 01/12/2023 des bâtiments et biens communaux hors bâtiment SAMSE
2024-07-012	Abris bus Rua SARL Toit et Bois
2024-07-013	Toyota service eau Garage VAINI
2024-07-014	Complément SSI COMBAL teddy
2024-07-015	PMR Banque office tourisme
2024-07-016	Chloromètre eau potable
2024-07-017	Sol appartement école
2024-07-018	Loisir piscine ph plus
2024-08-001	Travaux de soutènement provisoire-Rua en direction de la Maison Blanche
2024-08-002	Demande de subvention département 05 sécurisation route 14%
2024-08-002bis	Demande de subvention département 05 sécurisation route 14%
2024-08-003	Devis ALLAMANNO évacuation bois
2024/08/004	Bail location presbytère n°4 Guillou
2024-08-005	Piece AHLMANN (chargeur station)
2024-08-006	Spectacle la vie en rose.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ

- Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique contractuel à temps non complet
- Convention cantines extérieures
- Convention du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes / centre de gestion des Hautes-Alpes
- Convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en œuvre d'une mutuelle communale sur le Guillestros-Queyras
- Remboursement 15€ erreur encaissement régie camping-car
- DM - Budget principale actualisation des opérations
- DM - Budget Eau actualisation des opérations/travaux
- Modification des statuts de la communauté de Communes

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

- Bail de chasse
- Acte d'échange avec la SCI Ramatuelle
- Approbation du règlement de la copropriété du Césier
- Tarifs hiver remontées mécaniques et luge
- Appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation de la crèche ou toute autre structure d'accueil de jeunes enfants
- Appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation de la patinoire

Enfance - Scolaire - Tourisme - Sports-Culture

DIVERS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance du 5 septembre 2024

M. le Maire présente les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations confiées par la délibération n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020 modifiée :

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE

2024-06-003	Annulation des décisions n°2023-11-008 et n°2023-11-023 mise à dispo salle polyvalente
2024-06-004	NOREMAT fournitures Epareuse
2024-06-005	Société Racine Sable Beach
2024-06-006	Décision de fongibilité des crédits 2024 n°2
2024-06-007	Convention restauration clos fournier
2024-06-008	Acquisition Brise béton
2024-06-009	Révision d'un chloromètre SKISEO
2024-06-010	Travaux de réfection de la voirie sur la route de La Rua devant la poterie
2024-06-010 BIS	Décision annulant et remplaçant la décision de travaux de voirie devant la poterie
2024-06-011	Confirmation devis protection provisoire réservoir Isclasses
2024-06-012	TPE Synalcom Skiséo
2024-06-013	Contrat vérification de radioprotection cabinet médical
2024-06-014	Location balayeuse Actis location
2024-07-001	Bornage géomètre sur la route de la Rua devant la poterie
2024-07-002	Bail août ANDRIEUX Mireille
2024-07-003	Modification demande subvention conduite pré du Laus
2024-07-004	Modification demande subvention captage Lauze
2024-07-005	Modification demande subvention réfection dôme
2024-07-006	Demande subvention voirie 2024 département (pour la Rua)
2024-07-007	Confirmation devis Rochetaillée Email commande supplémentaire panneaux de Rues et d'habitations
2024-07-008	Missions géotechniques pour travaux de stabilisation
2024-07-009	Confirmation SOCOTEC mission contrôle technique toilettes publiques
2024-07-010	Confirmation SOCOTEC mission CSPS toilettes publiques

2024-07-011	Lettre d'accord de règlement suite aux évènements climatiques du 01/12/2023 des bâtiments et biens communaux hors bâtiment SAMSE
2024-07-012	Abris bus Rua SARL Toit et Bois
2024-07-013	Toyota service eau Garage VAINI
2024-07-014	Complément SSI COMBAL teddy
2024-07-015	PMR Banque office tourisme
2024-07-016	Chloromètre eau potable
2024-07-017	Sol appartement école
2024-07-018	Loisir piscine ph plus
2024-08-001	Travaux de soutènement provisoire-Rua en direction de la Maison Blanche
2024-08-002	Demande de subvention département 05 sécurisation route 14%
2024-08-002bis	Demande de subvention département 05 sécurisation route 14%
2024-08-003	Devis ALLAMANNO évacuation bois
2024/08/004	Bail location presbytère n°4 Guillou
2024-08-005	Piece AHLMANN (chargeur station)
2024-08-006	Spectacle la vie en rose.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ
--

Délibération 2024-052 Création d'un poste permanent à temps non complet pour le service cantine

Suite à la réorganisation du service de la cantine il est nécessaire de créer un emploi non permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 19h00 hebdomadaires pour exercer les fonctions d'agent technique à compter du 02/09/2024. Si l'emploi n'est pas pourvu par un fonctionnaire, il pourra être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L.332-8 3° du Code général de la fonction publique. **Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.**

Délibération 2024-053 conventions repas cantines extérieures

Il y a lieu de passer avec les communes de Saint Crépin, de Ceillac et de Vars les conventions pour la production et/ou la livraison de repas pour les enfants fréquentant leurs cantines scolaires. Ces conventions sont d'une durée d'un an pour les communes de Saint Crépin et de Vars et de trois ans pour la commune de Ceillac à compter du 1^{er} septembre 2024.

Les tarifs différenciés en fonction de la livraison ou non sont les suivants :

- Commune de St Crépin : 7.25 € tarif enfant
- Commune de Vars : 7.10 € tarif enfant
- Commune de Ceillac : à 6.50 € tarif enfant et 8.80 € tarif adulte dans la limite de 6 repas par jour et par commune

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 2024-054 convention signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes avec le CDG

Le décret n° 2020-256 du 13/03/2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, prévoit que toute autorité territoriale, depuis le 1er mai 2020, a l'obligation de mettre en place ce dispositif au sein de sa collectivité.

Il a donc été validé, à l'unanimité, de passer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes qui propose aux collectivités de gérer pour leur compte ce dispositif de signalement.

Délibération 2024-055 : Groupement de commandes pour la mise en œuvre d'une mutuelle communale sur le Guillestrois-Queyras

Le constat de déficit en termes de couverture santé au niveau national, notamment pour les publics les plus démunis, conduit de plus en plus de communes à proposer des mutuelles communales. Afin de mettre en œuvre une mutuelle communale, **il a été proposé et accepté à l'unanimité,** de constituer un groupement de commandes comprenant l'ensemble des communes du Guillestrois-Queyras intéressées, et d'en confier la coordination à la Communauté de communes.

Délibération 2024-056 Demande de remboursement erreur de facturation place camping-car

Madame JOURNEAUX a stationné 3 nuits sur l'aire de camping-cars sans utiliser les services eau et électricité. Elle aurait dû être facturée 10€ par nuit et 1.20€ de taxe de séjour (31.20€). Cependant, par erreur, il lui a été facturé 15€ la nuit (tarif service eau et électricité) +1.20€ de taxe de séjour soit 46.20€. **Le conseil municipal a accepté à l'unanimité** de lui rembourser la différence soit 15€.

Délibération 2024-057 : Budget principal - modification du budget n°4 : 2ème décision modificative

Il est proposé de modifier le budget afin de prendre en compte les travaux de voirie ainsi que les opérations liées aux remboursements des assurances pour le sinistre des intempéries du 1^{er} décembre, ceci hors bâtiment de la SAMSE. Il est également créé l'opération « Intempéries Décembre 2023 » pour y passer les frais des études géotechniques engagées et à terme le marché de maîtrise d'œuvre et les travaux afférents. **Cette décision modificative a été adoptée à l'unanimité.**

Délibération 2024-058 : Budget Eau - modification du budget n°1 : 1ère décision modificative

Il a été proposé de modifier le budget annexe de l'eau afin d'individualiser dans une opération budgétaire les coûts des travaux liés à la protection des captages, **ce qui a été validé à l'unanimité.**

Délibération 2024-059 : Modification des statuts de la Communauté de Communes du GUILLESTROIS-QUEYRAS

Afin de clarifier ses domaines d'intervention la Communauté de Communes souhaite procéder à la modification de ses statuts, ceci dans différents domaines :

- Construction, entretien et fonctionnement du stade de foot d'Eygliers (vestiaires et terrain), dont les vestiaires sont de compétence communautaire ;
- Construction, entretien et fonctionnement du stade de biathlon de Ceillac (pas de tir et pistes ski-roues), en lien avec la compétence de gestion du domaine nordique exercée par la Communauté de communes ;
- Les aides aux familles en direction des enfants du territoire du Guillestrois-Queyras, pour favoriser, plus particulièrement, la pratique du ski alpin ;
- Groupements de commandes pour la passation ou l'exécution, à titre gratuit, d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des communes membres du groupement en vertu de l'article L5211-4-4 du CGCT.

Après délibération, ces modifications de compétences ont été adoptées à l'unanimité.

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

Délibération 2024-060 : Bail de chasse

Suite à la délibération qui a été adoptée en 2020, **il a été proposé et accepté à l'unanimité** d'adopter un nouveau bail avec la société de Chasse.

Délibération 2024-061 : Acte échange avec la SCI Ramatuelle Risoul

Dans le cadre du projet de TSD de l'Homme de pierre, **le Conseil municipal s'est prononcé favorablement, à l'unanimité**, sur un échange portant entre plusieurs parcelles communales contre la parcelle AA 517 d'une superficie de 885 m² appartenant à la SCI Ramatuelle Risoul, sur laquelle va être située la gare de départ du télésiège de l'Homme de Pierre.

Délibération 2024-062 : Approbation du règlement de copropriété du Césier

Compte tenu de la future acquisition par la Commune d'un nouveau lot de droits à construire dans la copropriété du Césier, **le Conseil municipal, à l'unanimité**, a validé le règlement de copropriété modifié.

Délibération 2024-063 : tarifs hiver remontées mécaniques et luge

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la grille tarifaire remontées mécaniques et luge 2024-2025, proposée par Risoul Labellemontagne.

Délibération 2024-064 : Appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation de la crèche ou toute autre structure d'accueil de jeunes enfants

Les membres du conseil ont autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation de la crèche ou toute autre structure d'accueil de jeunes enfants.

Délibération 2024-065 : Appel à manifestation d'intérêt pour la patinoire

De même, ils ont été amenés à M. le Maire à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de la patinoire. **Ce qui a été fait à l'unanimité.**

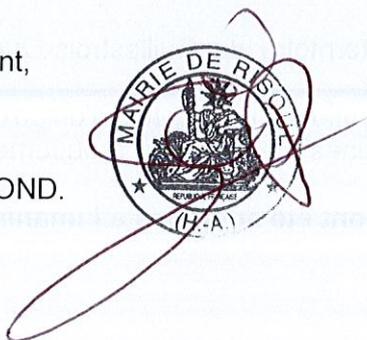
ENFANCE - SCOLAIRE - TOURISME - SPORTS-CULTURE

La séance est levée à 9h45.

Fait à Risoul, le 11 octobre 2024

Le Président,

Régis SIMOND.



La Secrétaire

Sylvie BALLOCCHI